

Delémont, le 31 mai 2021

Concept de protection

Résumé des directives de la Confédération en vigueur dès le 31 mai 2021

1. Pour les matchs de juniors

- 300 personnes aux matchs (debout, avec masque et distanciation)
- pas de traçage
- buvette ouverte, 4 personnes par table à l'intérieur et 6 à l'extérieur, consommation uniquement assise avec traçage

2. Pour les matchs d'actifs, actives, seniors

- pas de public debout
- 300 personnes aux matchs assises, avec masque et distanciation
- pas de traçage
- buvette ouverte, 4 personnes par table à l'intérieur et 6 à l'extérieur, consommation uniquement assis avec traçage.

3. Pour les assemblées/réunions de club/association

- 50 personnes assises, sans traçage
- si apéritif ou repas, traçage et consommation uniquement assis.

Association Jurassienne de Football